



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 326/2020
Date de la séance du CE : 25 mars 2020
Direction : Chancellerie d'Etat
N° d'affaire : 2020.STA.449
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Marc Jost, Thun, avec effet au 31 mai 2020.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Madame **Margret von Bergen**, née en 1959, Uetendorf, inscrite sur la liste 5, Evangelische Volkspartei - Engagement, dans le cercle électoral de Thoune,

élue au Grand Conseil au 1^{er} juin 2020.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Chancellerie d'Etat